

OCTOBRE 2023 - N° 530

# *Le Médanais*

RENTRÉE  
SCOLAIRE  
2023-2024



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Comme vous le savez, les EHPAD en France ne parviennent plus à boucler leur budget. Leurs dépenses ont augmenté fortement avec l'envolée des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires notamment. Il faut associer aussi l'insuffisante compensation par l'Etat des revalorisations salariales depuis 2 ans. Et dans le même temps, les directions ont eu recours à de l'intérim pour remplacer des agents exténués ou pour pallier aux difficultés de recrutement.

Résultat, les EHPAD publics en France compte 85% d'établissements en déficit avec un découvert moyen de 146 000€.

En plus de l'Etat, les autorités de tutelle sont frileuses devant l'immensité de la tâche. Explications.

Au niveau départemental, vous devez savoir que les EHPAD n'ont pas la maîtrise des augmentations des loyers et du talon dépendance, c'est le Conseil Départemental qui impose son taux d'augmentation ou le gel des tarifs. Revu seulement en avril de l'année suivante, nous accusons plus d'un an de retard sur l'inflation, alors qu'auparavant, les tarifs étaient applicables dès le 1er janvier. Et ces taux sont loin de combler ces dépenses supplémentaires.

En cas d'augmentation du niveau de dépendance dans l'établissement, le GMP (Gir Moyen Pondéré), n'est pas compensé de façon immédiate. Les financements sont perçus seulement 1 an voire 1 an et demi après alors que les besoins réels sont immédiats.

Au niveau de L'ARS, les augmentations des salaires liées au SEGUR (La Prime Grand Age, le Complément de Traitement Indiciaire, le passage des aides-soignantes en catégorie B, la revalorisation salariale des infirmières avec refonte totale des grilles, la revalorisation du point indiciaire) sont loin d'être compensés dans leur totalité.

Malgré tout, à Plédran, nous avons réussi à limiter ce déficit grâce à des actions menées quelques années plus tôt : la mutualisation de la direction générale avec Ploec l'Hermitage, la rénovation énergétique du bâtiment et la gérance du restaurant de l'EHPAD par un prestataire extérieur qui a permis de maîtriser l'inflation des denrées alimentaires grâce à un groupement d'achat. Aujourd'hui nous accusons un budget déficitaire, en 2022, de 59 872€.

C'est pour toutes ces raisons qu'un collectif d'élus s'est constitué pour alerter les pouvoirs publics. Plus de 130 collectivités bretonnes y participent. Le 31 août, 7 maires ont été reçus par Mme la ministre, Aurore Bergé, pour évoquer le sujet.

Il est temps que le gouvernement s'attèle enfin à une loi Grand-âge, que l'Etat compense à l'euro près les dépenses supplémentaires qu'il impose. Il est temps aussi que les autorités de tutelle s'emparent énergiquement du problème. Il en va de l'avenir de nos EHPAD, de nos résidents et de nos agents.

Je vous souhaite un bon mois d'octobre.

Stéphane Briend, Maire

**LE PLÉDRANAIS :** Diffusion 3300 exemplaires

**Contact à la mairie pour le Plédranais :** Sophie Boitard,  
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

**Directeur de publication :** Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication :**  
Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,  
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie  
Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

**Maquette & Rédaction :** Marina Rouault et Rachel Le Balch  
(référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication -  
02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression :**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos :**

Mairie de Plédran, Associations

**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran

**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



**ABONNEMENT pour les non Plédranais :**

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

## DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: [mairie@pledran.bzh](mailto:mairie@pledran.bzh)

**Plédranais de novembre 2023**

au plus tard le **mercredi 18 octobre** dernier délai.

**Distribution à partir du 14 novembre**

**Plédranais de décembre 2023**

au plus tard le **mercredi 22 novembre** dernier délai.

**Distribution à partir du 19 décembre**

**RAPPEL :** Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

**Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.**

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



# Conseil Municipal du 25 juillet 2023

## FONCIER

### ■ RÉGULARISATION D'EMPRISES DE VOIRIE – TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre d'un aménagement de la voirie communale, différentes emprises ont été engagées, il y a plusieurs années. La collectivité procède actuellement à la régularisation d'actes administratifs. Il s'agit d'actes d'acquisitions immobilières reçus en la forme administrative par le Maire.

Par conséquent, vu les publications dressées par le Service de la Publicité Foncière et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER l'intégration des parcelles visées dans le domaine public communal
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### ■ RÉGULARISATION D'EMPRISES DE VOIRIE – DOCUMENTS D'ARPEMENTAGE

Dans le cadre des régularisations d'emprises foncières (voirie), un géomètre-expert doit intervenir afin de dresser des documents d'arpentage (2 phases concernant 60 parcelles). À ce titre 3 cabinets de géomètres-experts ont été sollicités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE RETENIR le cabinet AT OUEST pour un montant global de 23 808.00 € TTC
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

*Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## URBANISME

### ■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN – RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

M. le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières.

## SERVICES TECHNIQUES

### ■ TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE ET ESTHÉTIQUE DE LA SALLE « HORIZON »

Cette rénovation est nécessaire, en effet, ce bâtiment a 20 ans d'existence et nécessite des opérations d'entretien et de rénovation thermique afin de répondre aux exigences des audits thermiques réalisés par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

Il s'agit ainsi de refaire le ravalement et de changer les bardages existants en intégrant une isolation répondant aux normes en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE RETENIR les entreprises suivantes pour la rénovation thermique et esthétique de la salle « Horizon » :

**Voir le tableau ci-dessous.**

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

*Vote « pour » = 28 ; Abstention = 1 (Y. GILLET).*

## RESSOURCES HUMAINES

### ■ MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL – CONSEILLER NUMÉRIQUE

Par délibération prise par le Conseil Municipal en date du 5 juillet 2022, il avait été décidé de mettre la Conseillère Numérique de Plédran à disposition auprès de la commune d'Hillion pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023.

La convention de mise à disposition arrivant à échéance, et compte tenu du bilan positif qui a été dressé au terme de la présente convention, il est proposé de renouveler la mise à disposition pour une durée d'un an dans les mêmes conditions, à savoir chaque jeudi matin de 8 heures 30 à 12 heures 30 pour une durée d'un an. Cette convention sera renouvelable tacitement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER la convention et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions avec effet au 1<sup>er</sup> août 2023 pour une durée d'un an renouvelable tacitement ;
- DE DIRE que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

*Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## ENFANCE/JEUNESSE

### ■ APPEL À PROJETS JEUNES 2023

Le 24 février 2016, le Conseil Municipal a délibéré pour soutenir financièrement les projets de jeunes âgés de 18 à 25 ans relevant des domaines humanitaires, artistiques, culturel, scientifique, sportif, social ou de l'animation.

Pour ce faire, une enveloppe globale de 2000 € est dédiée à « Appel à Projets Jeunes » en 2023.

Le 22 juin 2023, le jury composé des commissions « Enfance Jeunesse », « Finances » et « Sport Santé » a étudié la proposition de projet déposée par une jeune Plédranaise : Alice RUELLAN, stage vétérinaire à vocation humanitaire.

Après visionnage d'un document vidéo réalisé par la jeune et échanges avec les membres du jury présents, les commissions proposent, à l'unanimité, d'attribuer la somme de 500 € à Alice RUELLAN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'ATTRIBUER la somme de 500 € à Alice RUELLAN pour son projet de stage vétérinaire à vocation humanitaire.

*Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

DESIGNATION des LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT
RAVALEMENT	ARMOR PEINTURES	122 285.41 €
BARDAGE	LE MARCHAND	54 604.13 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>176 889.54 €</b>

# Conseil Municipal du 26 septembre 2023

## FONCIER

### ■ RÉGULARISATION D'EMPRISES DE VOIRIE – TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre d'un aménagement de la voirie communale, différentes emprises ont été engagées, il y a plusieurs années. La collectivité procède actuellement à la régularisation d'actes administratifs. Il s'agit d'actes d'acquisitions immobilières reçus en la forme administrative par le Maire.

Par conséquent, vu les publications dressées par le Service de la Publicité Foncière et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER l'intégration des parcelles visées dans le domaine public communal

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ VALIDATION DU RAPPORT CLECT DU 16/05/2023 - TRANSFERT DE CHARGES

Dans le cadre du schéma de mutualisation, la Ville de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération ont choisi de mettre en commun plusieurs services afin d'apporter une expertise et une ingénierie aux communes membres qui le souhaitent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER les rapports de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées joints en annexe,
- D'APPROUVER les modulations des attributions de compensation prises en application de ces rapports, soit les montants suivants pour les communes en 2023.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## URBANISME

### ■ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN - RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

M. le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour les affaires foncières.

## SERVICES TECHNIQUES

### ■ RÉNOVATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMME « FONDS VERTS »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER le projet d'éclairage public Renovation EP-Fonds Vert présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant

estimatif de 29 808.00 € TTC. (Coût total des travaux majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 13 340.00 €. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie aux taux de 8 %, en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Les appels de fond du Syndicat se font en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata de chaque paiement à celle-ci.

## RESSOURCES HUMAINES

### ■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : RECRUTEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE MODIFIER un poste en filière administrative en supprimant un poste à temps complet de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe et en créant un poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- DE MODIFIER un poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs en supprimant un poste à temps complet d'adjoint administratif et en créant un poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- DE MODIFIER un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques en supprimant un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et en créant un poste à temps complet d'adjoint technique,
- DE RENOUELER un emploi d'adjoint d'animation contractuel pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de subvention au titre du dispositif Conseiller Numérique France Services

- D'ADOPTER la modification du tableau des emplois ainsi proposée,
- D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ MOTION DE SOUTIEN AUX EHPAD PUBLICS

Le Conseil Municipal de Plédran souhaite exprimer son soutien face aux difficultés financières grandissantes des EHPAD publics, plusieurs élus municipaux des Côtes d'Armor se sont réunis une première fois à Plouha, le 11 mai 2023, et une deuxième fois à La Roche-Jaudy, le 29 juin 2023, en présence également des directeurs et directrices d'établissement.

Tous partagent le même constat alarmant. Par cette présente motion et compte tenu du dossier, le Conseil Municipal de Plédran :

- AFFIRME son soutien aux EHPAD publics en adoptant cette motion.
- S'INSCRIT dans la démarche visant à traiter avec l'État de l'ensemble des problématiques, soit :

- La loi sur le grand âge, sans cesse repoussée, laissant les élus locaux gérer seuls la situation.

- Les dépenses instaurées par l'Etat : Ségur, prime Grand Age, revalorisation du point d'indice, essentielles pour nos personnels, mais qui ne sont pas compensées par des dotations complémentaires, accentuant de fait la charge supportée par les établissements.

- Les charges complémentaires liées aux frais relatifs aux PPR (Période de Préparation au Reclassement), ARE (Allocation de retour à l'Emploi), délai de carence de 10 jours pour les arrêts maladie, dès lors que le personnel est remplacé dès le 1er jour.

- L'inflation

- Le refus de faire supporter aux familles ces augmentations de charges tenant compte de la réalité des petites retraites du territoire.

• DENONCE les réponses des autorités de tutelles (ARS, Conseil Départemental) qui, face à la situation, proposent :

- Des mutualisations ou fusion.

- De ne pas remplacer les personnels malades.

- Une coupe Pathos anticipée.

Cette motion est approuvée par 26 voix « pour », 2 abstentions (M. Morin et M. Gillet) et 1 « ne prend pas part au vote » (M. Déjoué).

## JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2023

### Permis de construire

- > MORCET Killian, 82 la Chapelle Garnier, Construction d'une piscine de 28 m<sup>2</sup> agrémentée d'un abri haut de 40 m<sup>2</sup>
- > SCI DELAMARRE, 6 rue du Clos Georget, Construction d'une maison individuelle avec un garage accolé
- > FOUQUET Pierre et COURCOUX Aurélie, 2 rue Saint-Nicolas, Extension de l'habitation et création d'un garage accolé
- > HELLIER Yves, 37 Le Pesle Chatel, Extension et mise en accessibilité de l'habitation
- > KERBOULL Stéphane, 55 rue du Val, Construction d'un carport et d'un abri de l'entrée principale style marquise
- > SCI LDBA, 8 rue Fulgence Bienvenue, Création d'une extension de l'atelier de stockage, d'un bureau et de 2 préaux
- > SCI GS, 3 rue des Compagnons, Construction d'un bâtiment artisanal avec bureaux et zone atelier et la construction d'une ombrière photovoltaïque
- > CHANVRIL Christophe, 15 rue de Gloret, Construction d'une extension de l'habitation existante

### Déclarations préalables

- > BOURGES Emmanuelle, 21 le Vicomte, Construction d'un abri de jardin
- > VARIERAS Marie-France, 15 rue du Bois, Rehaussement d'un mur existant
- > Groupe Verlaine, 83 Le Bois Harnais, Installation de 8 panneaux photovoltaïques
- > BREHELIN Bernard, 12 rue de la Fontaine Cadio, Mur en pierres existant surmonté d'une clôture et d'un portillon / parement en tôle aluminium ajouré couleur gris anthracite
- > GUILLOSSOU Denis, 8 rue du Challenge, Pose d'une clôture sur un muret existant
- > ALBRECHT Monique, 39 rue de la Ville Née, Détachement d'un lot à bâtir
- > POISSON Jeannine, Rue d'Armorique, Détachement d'un lot à bâtir
- > MORCET Patrick, 10 rue de la Commune, Terrasse surélevée avec garde-corps



- > MORCET Patrick, 10 rue de la Commune, Clôture
- > GUEGUEN Jean-Paul, 12 rue de la commune, Remplacement d'une haie de sapin par une clôture de grillage rigide et remplacement du portail existant
- > LORANGE Nolwenn, 40 bis La Ville Folle, Clôture et portail
- > JOSSE Jean-Yves, 8 rue Saint-Nicolas, Remplacement des menuiseries extérieures
- > CAVAN Gérard, 24 rue des Bruyères, Clôture
- > THILLIEZ Elisabeth, 20 rue des Bleuets, Création d'une ouverture
- > ECOLAN Patrick, 6 allée Jean-Louis Collin, Edification d'une clôture sur mur existant
- > PEDRON Mathieu, 35 La Ville au bourg, Edification d'une clôture
- > PRIOUL Claude, 8 rue de la Fontaine Cadio, Suppression de la haie de sapins et pose de plaques béton de soubassement et de panneaux grillagés rigides de couleur grise
- > LE FLOCH Jacques, 1B rue Louis Guilloux, Remplacement du portail existant par un portail aluminium coulissant. Remplacement du grillage existant par des panneaux rigides à claire voie en aluminium gris anthracite
- > BOSSUET Dominique, 10 rue de Bel Air, Pergola auto-portée avec toit bioclimatique
- > EPIVENT Yannick, 21 rue de Saint-Volon, Modification et/ou arasement d'éléments bocagers : 80 ml arasés et 250 ml créés
- > JAFFRELOT Gérard, 17 rue Saint-Maurice, Détachement de deux lots à bâtir

- > LE MOUAL Christiane, 1 place Julien Tanguy, Bardage d'un pignon
- > SAS Groupe Ecologie nationale, 10 rue de la Ville Jossot, Pose de panneaux photovoltaïques
- > GOUEDARD Yvonne, 25 rue du Menhir, Remplacement d'une haie par des panneaux rigides
- > BALLAY Daniel, 2 La Ville à la bille, Construction d'une véranda
- > HELLIO Daniel, 2 rue Anatole Le Braz, Abattage d'un cyprès
- > LE RAY Didier, 5 rue du Pont Aubry, Pose d'une clôture et création d'ouverture
- > BECEL Simon, 1B rue du Clos Pilé, Clôture et portail
- > VENIN Thomas, La Motte, Coupe d'éclaircie et nettoyage d'arbres
- > MORIN Jean-Marc, 42 bis rue du val, Pose de Claustres sur mur existant
- > HUREL Frédéric, 65 le Peudu, Remplacement fenêtres, volets et fenêtre de toit
- > SASU ADEKWATTS, 29 La Fontaine Gouéno, Installation en toiture de panneaux photovoltaïques
- > ALLAIN Nicolas, 25 bis rue du Haut Chemin, Clôture
- > JARNET Olivier, 10 rue Henri Matisse, Le changement d'usage du garage en pièce de vie de l'habitation et le changement de la porte en baie vitrée
- > LE FLOC'H Jean, 10 rue Louis Guilloux, Remplacement du portail existant par un portail en aluminium coulissant – gris anthracite - Remplacement du grillage existant par des panneaux à claire voie en aluminium gris anthracite
- > BOSSUET Dominique, 10 rue de Bel Air, Pergola auto-portée avec toit bioclimatique
- > HERMON Olivier, 11 rue du Bois, Clôture
- > TARDIVEL Marie-Pierre, 18, rue Saint-Maurice, remise en état couverture abris de jardin et anciens chenils

## Etat Civil

### Naissances

- TOUX Arthur, 11 rue des Prés Bernard
- MORIN Swann, 17 rue Louis Guilloux
- HAROUNA Milliardi, 1 rue Simone Veil
- JAFFRELOT Léo, 9 Quertaux
- TOQUÉ CHAPRON Lola, 77 la Ville Jouha
- DAMAMME Marley, 39 le Quartier d'en Haut
- CHEDOTEL Maylie, 12 bis rue des Bleuets
- JEGU Jade, 56 le Rocher
- LISCOET Alba, 20 rue des Bruyères

### Mariages

- GARABY Julien, électromécanicien, et LE THOMAS Sophie, mère au foyer, 10 la Ville Jossot
- BART Guillaume, cariste, et CUVILLON Adeline, opératrice en télésurveillance bancaire, 72 rue François Delattre 62440 HARNES
- MAHÉ Cédric, chef d'entreprise et LEMAITRE Julie, responsable administrative et financière, 11 La Briendaie

- FARIN Tristan, maçon, et BONENFANT Marion, commerciale, 15 rue des Fosses
- COLLET Guélor, responsable de production, et LE MERRER Gaëlle, chef de projets recherche et développement, 11 rue des Bruyères
- MARTIN Frédéric, chauffeur poids-lourds, et PINCEMIN Aurore, esthéticienne, 8 rue Joseph Hervé
- COLLIOU Guillaume, commerçant, et DAOULAS Roxanne, éducatrice spécialisée, 7 rue du Camp de Péran

### Décès

- CARRO Jean, 94 ans, la Motte
- GUILLOU Roger, 89 ans, 10 rue Bel Orient
- ROQUELAURE Julien, 88 ans, 44 Gloret
- BORDIER Jeannine née MAHÉ, 76 ans, 17 rue du Tertre du Bourg
- LUCAS Renée née SIMON, 84 ans, 37 rue Charles de Gaulle
- BOINET Monique née ABBÉ, 90 ans, 10 rue Bel Orient
- BERTIN Marguerite née BONNEFOY, 102 ans, 10 rue Bel Orient
- LE HÉRISSE Adèle née BASSET, 98 ans, 10 rue Bel Orient
- PICCIN Nicole née MONFORT, 76 ans, 31 le Pommier Agan
- GUILLOIS Eric, 63 ans, 9 Allée d'Aquitaine
- BERTHELOT Jean, 75 ans, 45 la Ville Ain
- M. Bourhis Bruno, 53 ans, 9 rue Saint-Jean



## Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

## Petites annonces

- Propose bois de chauffage à couper sur Plédran. Modalités à voir.  
Tél : 06 75 45 32 88
- Débrousailluse avec révision.  
Tél : 06 75 93 87 14  
A vendre 80€ tout compris.
- Loue terrain à l'année.  
Maximum 2 chevaux.

## INFOS

## HORAIRES



- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30  
Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35  
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22  
Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h  
Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**: **Antenne Centre** - Tél. 02 96 58 57 00  
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25  
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

## Toussaint 2023

**Le cimetière sera fermé les 30 et 31 octobre 2023.**

**Merci de procéder à l'entretien de vos concessions avant la Toussaint.**

### **Horaires d'ouverture du cimetière**

**Du 2 novembre au 31 mars : de 8H30 à 18H**

**Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre : de 8H30 à 20H**



### **SELON LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA POLICE DU CIMETIÈRE**

**Le concessionnaire ou ses ayants-droits doit ou doivent conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien.**

Cela suppose la maintenance des tombes en état de propreté ; elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs mortes.

Il faut également :

- >>> veiller à la solidité de la sépulture,
- >>> envisager des travaux en cas :
  - de faille de la dalle,
  - si la stèle s'est brisée,
  - si les joints d'étanchéité sont usés etc...

Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire.

Ce point ne doit pas être négligé ;

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées, les constructions dont elle est propriétaire tels le columbarium, le jardin du souvenir etc...

### **EXTRAITS DU RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA POLICE DU CIMETIÈRE (ARTICLE 19)**

>>> **Les fleurs fanées** doivent être retirées régulièrement par les familles.

>>> **Les plantations en pots, jardinières ou en pleine terre** ne devront pas dépasser une hauteur de 0m80, et seront disposées sans aucune exception dans les limites du terrain concédé,

>>> **Les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdites.**

>>> **Il est formellement interdit de déposer** dans les allées ainsi que dans les passages dits « inter tombes » ou « inter concessions », les plantes, les fleurs fanées, les signes funéraires et couronnes détériorées ou tout autre retirés de sur les tombes ou monuments.

>>> **Les produits utilisés pour l'entretien des sépultures** doivent être conformes à la réglementation et respecter les règles anti-pollution en vigueur sur le territoire de la commune.

>>> **En cas de concession non entretenue par la famille**, une mise en demeure sera adressée au concessionnaire ou à ses ayants droits pour procéder au nettoyage de la parcelle dans

un délai de 15 jours. En cas d'absence de réaction, l'administration municipale se réserve le droit de faire tailler les arbustes qui déborderaient les limites de la sépulture. Elle pourra de même faire arracher les arbustes morts, dangereux ou gênants qui n'auraient pas été enlevés par les familles.

### **RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS**

**Les concessions établies en 1993 sont à renouveler avant la fin de cette année :**

>>> Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2023 :  
30 ans : 172.30 € / 15 ans : 86.30 €

>>> Tarif des concessions à l'espace « Columbarium » (cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2023 :

5 ans : 112 € / 10 ans : 223 €

20 ans : 335 € / 30 ans : 535 €

>>> Tarif des concessions à l'espace des cavurnes en 2023 :  
30 ans : 101.35 € / 15 ans : 50.70 €

*En revanche, l'entretien des tombes relève exclusivement des personnes titulaires (ou ayant droits) de la concession.*

### **RECHERCHE D'UNE CONCESSION**

**À partir de votre smartphone :**

[www.gescimenet.com/pledran-cimetiere-22960.html](http://www.gescimenet.com/pledran-cimetiere-22960.html)

**Ou sur le site de la ville :**

[www.pledran.fr](http://www.pledran.fr)

**"Mes démarches" et "Le cimetière"**

**ou scannez ce QR-Code qui permet d'accéder directement à l'accueil du site du cimetière.**

Ce site permet de vous apporter une réponse immédiate depuis votre domicile, ou depuis votre smartphone pour situer la concession de votre famille et imprimer le plan du cimetière.

Vous y retrouvez également le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires et l'affichage concernant l'actualité du cimetière.

Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière et bien entendu, le service Etat Civil/Cimetière est à votre écoute pour toute demande d'information.





## Services Techniques

### Les Brèves

#### Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les agents du Service Espaces Verts ont mis en place de **nouvelles jardinières** dans la rue des Ecoles et ont poursuivi le travail d'entretien dans les différents secteurs de la commune, ainsi que dans les écoles et leurs abords pour la rentrée.



■ **Une zone 30** a été mise en service dans la Rue Charles de Gaulle à la suite de la pérennisation des chicanes routières.

■ **Données du radar pédagogique :**  
• **Le Clos Borgne**



- Limitation **80 km/h** (sens Piruit-Bel Air)
- Nombre de véhicules entrants : 7 293
- Nombre de véhicules sortants : 7 594
- Vitesse moyenne sens entrant : 48.69 Km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 52.22 km/h

#### Les travaux des entreprises

■ **L'entreprise Colas a réalisé divers travaux d'aménagement sur la commune** (regard Eaux Pluviales, réfection de chemin...), ainsi qu'à l'aménagement et à la sécurisation du parking du bas de l'école Le Tonturier.



■ **Une table de tennis de table et un panier de basket ball** ont été installés dans la cour de l'espace jeunes.



■ Les entreprises poursuivent les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de la Mairie : pose des cloisons des futurs bureaux, pose de la porte automatique et d'agencement intérieur.

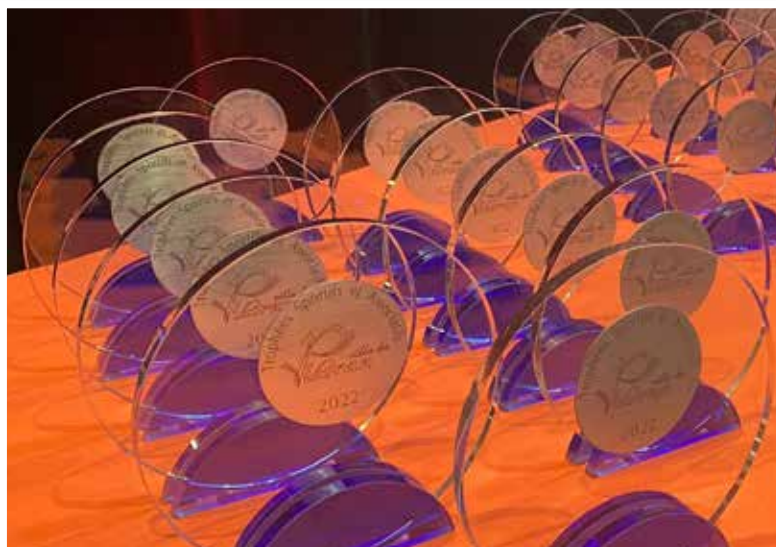




## Cérémonie des trophées sportifs et bénévoles d'associations

Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le

**Vendredi 24 novembre 2023 à 19h à la Salle Horizon.**



## Cérémonie du 11 Novembre

Afin de célébrer l'armistice, commémorant la fin de la Grande Guerre 1914-1918 et honorant tous les soldats morts aux combats ; M. le Maire, Stéphane BRIEND, et le Conseil Municipal de Plédran vous invitent à la cérémonie qui aura lieu

**le Samedi 11 Novembre à 10h30,  
au monument aux Morts**

rendez-vous devant la mairie à 10h  
Un vin d'honneur clôturera la commémoration

## Fêter l'été au restaurant scolaire

Qui dit fête de l'été, dit arrivée des grandes vacances !



David Gicquel,  
Armel Morin et  
Rosemarie Jaglin

L'ambiance était au beau fixe et nos Chefs s'affairaient déjà à leur préparer un menu chargé de soleil ! Dans un cadre digne d'un camping 4 étoiles, camping-car, tentes, barnum, bouées... Tous les enfants étaient ravis et heureux de partager ce moment festif.

Au menu galettes saucisses et gaufres.

*Une belle fin d'année scolaire.*



Fabienne  
Blanchard et  
Béatrice Saintillan

## Noces d'or

Le 2 septembre :  
Pierre et Rolande  
REBOURS



# Atelier compostage et réduction des déchets

## Une campagne de « Prévention des déchets » en version numérique, à partir de septembre 2023

La collecte des déchets a répondu pendant longtemps au seul souci d'hygiène publique. Le devenir des déchets semblait alors secondaire. Aujourd'hui la collecte des déchets représente un enjeu environnemental et économique. En 1960, nous produisons en moyenne 220 kg de déchets par personne. En 2022, la production s'élève à près de 695 kg par habitant et par an (cumul des déchets en poubelles et en déchèteries). Ensemble, allégeons nos poubelles et valorisons les déchets que nous produisons.

### UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Conformément aux enjeux de développement durable auxquels la collectivité s'engage à répondre, l'Agglomération continue chaque année d'encourager le recyclage, le réemploi et la valorisation des déchets. La rentrée 2023 est l'occasion pour Saint-Brieuc Armor Agglomération de partager une **campagne numérique pour sensibiliser à la « prévention des déchets »**.

#### LA PRÉVENTION, C'EST QUOI ?

En matière de déchets, avant d'envisager leur collecte et leur traitement, il faut privilégier **la prévention**. Cela consiste à éviter ou à réduire la production des déchets et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficulté à les recycler). La prévention permet de limiter notre impact sur l'environnement (notamment liés au traitement, à l'extraction des ressources, à la production des biens ou à la distribution...). Cela fait de la prévention **un levier essentiel pour réduire les pressions faites sur les ressources naturelles**.

#### POURQUOI RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

- Limiter la consommation de nos ressources naturelles.
- Avoir moins de déchets à traiter ou à incinérer.
- Maîtriser l'augmentation des coûts liés à la gestion de nos déchets.
- Respecter l'environnement, la santé et donc améliorer notre qualité de vie.
- Léguer un environnement sain aux générations futures.

#### UNE CAMPAGNE NUMÉRIQUE POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Cette campagne « Allégeons nos poubelles » a été travaillée avec l'agence castormoricaine BeNews. Elle s'inscrit dans le temps pour délivrer une série de **15 messages** destinés à tous les usagers. L'objectif est de promouvoir les bons gestes à adopter au quotidien mais aussi de les expliquer. Ainsi, un dispositif numérique sera déployé jusqu'à la fin de l'année au travers **d'infographies relayées sur les réseaux sociaux** de la collectivité. Elle sera également mise à disposition des communes et de tout acteur associatif ou économique souhaitant la relayer.



#### Le saviez-vous :

**30 %** des déchets de la poubelle marron peuvent être valorisés, grâce au *compostage* par exemple.

Le gaspillage alimentaire représente **20 à 40 kg** de déchets par an, par habitant, dont 1/3 de produit encore emballés.

En pratiquant le compostage et en réutilisant ses déchets vert au jardin, on estime qu'environ **130 kg** de déchets, par foyer et par an, peuvent être valorisés.

## ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LES USAGERS TOUTE L'ANNÉE

Le service tri-prévention poursuit et renforce ses actions pour réduire à la source le volume des déchets. L'objectif est de sensibiliser des usagers aux problématiques environnementales et de les accompagner pour adopter de nouveaux comportements et habitudes de consommation. La finalité : réduire, valoriser, réutiliser et recycler les déchets. Depuis 2010, **le compostage, collectif et individuel, ne cesse de progresser**. Plus de 25 % de la population de l'agglomération est aujourd'hui équipée d'un composteur et plus de 130 sites de compostage collectif ont été installés sur le territoire. Poursuivons nos efforts.

### DES ATELIERS « COMPOSTAGE »

La part des déchets fermentescibles dans nos poubelles marron représente environ 30 % de leur poids total. Le compostage fait donc partie des leviers essentiels dans la réduction des déchets. Des ateliers sont organisés chaque année par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour accompagner et équiper les usagers qui souhaitent se lancer dans la pratique du compostage : Rencontres avec les maîtres composteurs, initiations au compostage... les usagers peuvent venir à tout moment de l'atelier et s'équiper en achetant le kit de compostage (composteur, bioseau, mélangeur).

**Les prochains ateliers - gratuits et en accès libre - démarrent dès septembre 2023 :**

• **Samedi 21 octobre**

9h30 à 12h30, Place François Gicquel, à Plaintel

• **Samedi 18 novembre**

9h30 à 12h30, Parking de la salle des fêtes, à Plourhan

Tous les habitants intéressés (locataires comme propriétaires) d'un immeuble disposant d'un espace vert peuvent aussi solliciter Saint-Brieuc Armor Agglomération pour étudier la faisabilité d'une **installation de composteurs en pied d'immeuble**.



### D'AUTRES ATELIERS, FORMATIONS ET CONSEILS PÉDAGOGIQUES

En complément des ateliers compostage, les ambassadeurs du tri de l'agglomération accompagne les usagers sur **d'autres pratiques permettant de réduire la production de déchets** :

- des formations « **compostage** » accueillent des groupes de 12 personnes sur inscription pour se perfectionner au compostage,
- des ateliers « **conserverie** » pour réaliser soi-même des conserves des aliments,
- des ateliers « **Jardinage au naturel** »,
- des opérations de « **broyage de sapins de Noël** », en janvier, avec les communes,
- la « **Semaine de Réduction des Déchets** », en novembre, qui regroupent de multiples ateliers ludiques sur le thème de la récup' pour fabriquer, réparer, échanger... et limiter la production de déchets.

Toutes les dates de ces ateliers et/ou évènements sont **consultables à l'agenda** du site internet de l'agglo.

Et rendez-vous sur **notre site, rubrique « Agir pour réduire nos déchets »** : vous y retrouvez la campagne numérique et tous les conseils pour mieux consommer, pour valoriser les textiles, chaussures ou linge de maison inutilisés... pour tester des recettes anti-gaspi ou pour consulter l'annuaire des acteurs de réemploi...

# Horizon

PLEDRAN

02 96 64 30 30



PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :  
[www.horizonpledran.com](http://www.horizonpledran.com)

Jeu*di* 2 novembre 2023 à partir de 14h

## FESTIVAL DE CINÉMA JEUNE PUBLIC FESTIVAL L'ŒIL VAGABOND

Projection du programme de courts métrages original  
« *A deux, c'est encore mieux* » à découvrir en famille  
dès 5 ans à 14h à la salle Horizon.

Suivie d'un atelier autour du cinéma d'animation à  
15h30 à la médiathèque.

**DÈS 7 ANS**

**INSCRIPTION AU 02 96 64 35 35**

**TARIFS : FILM : 4 € / ATELIER GRATUIT**

En partenariat avec l'UFFEJ – Union Française du Film  
pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne  
Plus d'infos sur [www.oeilvagabond.net](http://www.oeilvagabond.net)



Réalisation graphique de l'affiche : Hélène Ehrhardt



## Exposition animée « L'Art en boîtes »

à la médiathèque du 18 octobre au 18 décembre


Entrez dans « *La chambre de Van Gogh* », peignez en compagnie  
de Toulouse Lautrec, jetez un œil dans le tableau « *Les joueurs  
de cartes* » de Cézanne...

L'exposition, prêtée par la Bibliothèque de Côtes d'Armor,  
propose une exploration de l'art par une approche ludique avec 16  
éléments d'aspects divers à regarder, toucher, manipuler, sentir,  
écouter... Tous les sens sont en éveil. Les objets sont créés par des  
plasticiens de l'association Mots et couleurs, d'après des œuvres  
et des bibliographies d'artistes que vous retrouverez dans les  
documents qui accompagnent l'exposition. Vous trouverez des  
livres et des histoires sur les artistes : Picasso, Van Gogh... Toutes  
les classes de Plédran, de la maternelle au CM2, vont bénéficier  
d'une visite accompagnée de l'exposition.

Accès gratuit pour tout public aux heures d'ouverture.

Médiathèque de PLEDRAN - 02 96 64 35 35

**Pôle Enfance et Famille**

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70  
mosaik22@orange.fr - [www.mosaikpledran.fr](http://www.mosaikpledran.fr) 

**Horaires d'ouverture :**

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

**Informations :** Adhésion annuelle de 5 € par foyer.

## Programmation à venir

### >>> Mercredi 18 octobre : Repas partagé

RDV à 12h30 à Mosaik

Tarif convives : 6 €/adulte et 4 €/enfant

### >>> Mercredi 25 octobre : Atelier créatif « halloween »

Atelier (grands) parents/enfants. Réalisez un train fantôme

RDV à 14h15 à Mosaik - Tarif : 2 €/duo

### >>> Vendredi 27 octobre : Bowling

RDV à 20h au bowling « Le Cyclope » pour 2 parties

Tarif : 6 €/personne

### >>> Jeudi 02 novembre : Cinéma

Découvrez le dessin animé « La Pat' Patrouille, le film »

RDV à Cinéland à 13h45 - Tarif : 3 €/personne

PRÉSENTÉ PAR  
Louis BOCQUENET Psychologue

PROPOSÉ PAR  
mosaik



**SOIRÉES ÉCHANGES**

▶ Comment accompagner au mieux son enfant lors de l'épreuve d'un Deuil ?  
Jeudi 19 Octobre à 20h à Mosaik

▶ Comment accompagner au mieux son enfant lors d'une rupture parentale ?  
Jeudi 30 novembre à 20h à Mosaik

Inscription : [mosaik22@orange.fr](mailto:mosaik22@orange.fr) ou au 02.96.42.24.70

## SOIRÉES ÉCHANGES

Venez profiter d'un temps d'échanges entre parents ou grands-parents lors des soirées échanges.

Sur inscription à Mosaik.

**HALLOWEEN PARTY**  
7<sup>ème</sup> ÉDITION

**MARDI 31 OCTOBRE**  
**A LA SALLE HORIZON**

**GRATUIT** **OUVERT À TOUS**

**DE 16H30 À 18H30 :** - ATELIER MAQUILLAGE  
- JEUX D'HALLOWEEN

**A PARTIR DE 18H30 :** BAL D'HALLOWEEN

**DE 18H30 À 20H30 :** - APERO DINATOIRE  
- DÉGUSTATION DE SOUPE



mosaik

6 RUE DES ÉCOLES 22960 PLEDRAN  
Renseignements au : 02.96.42.24.70  
ou par mail à : [mosaik22@orange.fr](mailto:mosaik22@orange.fr)

## HALLOWEEN PARTY

Mardi 31 octobre rendez-vous à l'espace Horizon à partir de 16h30 pour frissonner en famille. Au programme jeux d'halloween et atelier maquillage. Poursuivez la soirée autour d'un apéritif et d'une dégustation de soupe, le tout en vous déhanchant lors de notre grand bal d'halloween !

**Gratuit et ouvert à tous.**

# Championnats de France cycliste de l'avenir 2023

Retour en images sur les Championnats de France 2023.

Quelle ambiance du 2 au 6 août sur les hauteurs de Magenta !

11 titres nationaux et pas moins de 900 cyclistes (hommes et femmes) s'étaient donné rendez-vous sur notre territoire pour écrire l'une des plus belles pages de leurs palmarès.

« **Un grand merci** à l'ensemble des partenaires institutionnels et privés, l'ensemble des services municipaux de la ville et tous les bénévoles du Comité des Fêtes et de l'Union Cycliste Briochine qui ont contribué à la parfaite réussite de cet évènement sportif. Une aventure humaine et collective extraordinaire que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Ces championnats de France auront aussi montré l'exemple sur le plan environnemental. En effet, le choix de mettre en place un évènement décarbonné aura donné pleine satisfaction aux organisateurs. »

Les Co-Présidents, Jacques Burlot et Olivier Colliou.

Revivez ici en images toute la ferveur populaire et festive qui aura rythmée ces cinq jours de compétitions !



Jacques Burlot, Président de l'UCB, Olivier Colliou, Maire Adjoint aux Sports, Marc Tilly, Vice-Président de la FFC et Stéphane Briend, Le Maire



André Landin, Comité des Fêtes en compagnie d'un supporter normand



Podium contre la montre individuel



Podium U17 féminin



Eliott Boulet, Olivier Colliou Maire Adjoint aux Sports et Eddy Le Huitouze



Merci aux bénévoles !



Marion Hérault-Garnier, Fabien Schimdt et Damien Martin

les aventures de Gwinver <<<

Gwinver en balade



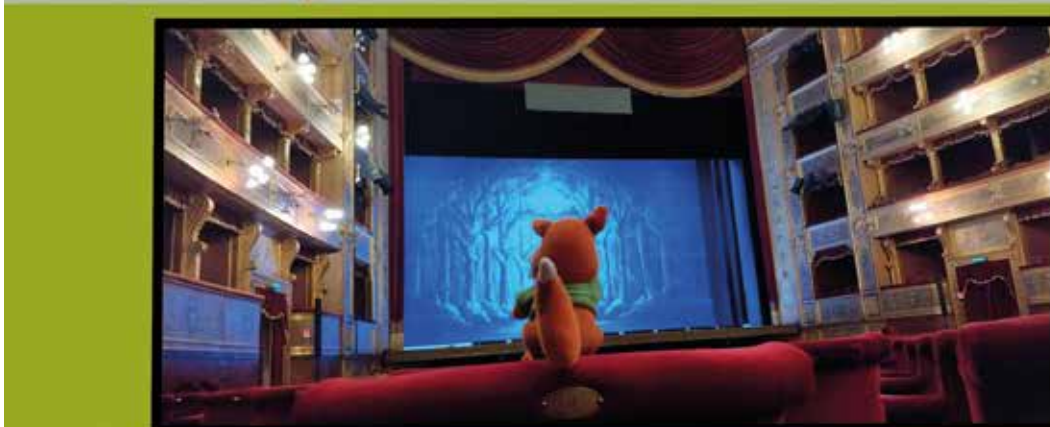
JOUE AVEC MOI !

- Mon 1er : je me situe devant la botte italienne.
- Mon 2e : je possède un volcan toujours actif, l'Etna.
- Mon 3e : Massimo est le théâtre le plus grand d'Europe.
- Mon dernier : je suis l'île la plus grande de Méditerranée..

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...  
On attend vos photos.

Réponse : la Sicile





## Soirée guinguette au château de Craffault

### Retour sur la soirée Guinguette du 26 août 2023

Pour la troisième année, la Ville de Plédran a proposé un moment joyeux et familial au château de Craffault sur un site exceptionnel. La buvette/ restauration a été assurée par l'association l'OGEC et l'APPEL Saint-Maurice. De 21h à 22h, le public a pu assister au concert du groupe JAYA. En fin de soirée, un superbe feu d'artifice a été tiré dans une partie du parc du château grâce au partenariat de la Ville avec la société Nuits Etoilées.

Un grand merci au propriétaire des lieux, M. Dominique de Largentaye.

**Rendez-vous le 24 août 2024 !**



## Des béninois visitent une ferme sur la commune

Début juillet, le président national à l'association de saint-Vincent-de-Paul au Bénin, Gérard Kikissagbé s'est rendu, en compagnie d'une partie de sa famille, à la ferme laitière robotisée du Gaec de Piruit à Plédran. Ceci en présence de membres de Plédran Association Solidarité et de la présidente, Magali Hervé.




« **C'est la première fois que je viens en France, et de même en Bretagne,** annonçait le président national béninois. **En fin juin, j'ai été convoqué à Rome, afin d'élire le président mondial de l'association Saint-Vincent de Paul** ». Durant toute la semaine de juillet, le groupe a visité la Bretagne Nord et Sud, en compagnie de la famille Loïc et Magali Hervé.

Le groupe a été reçu sur la ferme par Jérôme Clavier, le fils associé du Gaec. Les visiteurs ont pu découvrir la traite automatisée des 100 vaches laitières du troupeau, l'élevage des veaux et génisses, le robot pousse-fourrage. « **Je suis émerveillé par le modernisme et l'automatisation de l'élevage. C'est une visite très enrichissante pour nous** », résume la délégation.



### Meeting d'automne

- > **Dimanche 1 octobre**  
(galop, 4 courses plates et 3 d'obstacles)
- > **Dimanche 22 octobre**  
(galop, 3 plates et 4 d'obstacles)
- > **Dimanche 5 novembre**  
(trot, dont 3 courses départ voiture autostart)
- > **Vendredi 11 novembre**  
(galop, 3 courses plates et 4 d'obstacles)

Pour plus de renseignements, consulter notre site  : **hippodrome de la baie**

## L'Association des Arts Plastiques

L'Association des Arts Plastiques de Plédran a repris ces activités. **Elle propose 4 ateliers :**

> **Deux pour les enfants de 6 à 11 ans** qui ont lieu le mercredi de 14 h à 14h15 et de 14h30 à 16h45 . il reste quelques places dans le cours de 14h.

> **Deux pour les adolescents et les adultes.** Le mardi de 17h30 à 19h et, c'est la nouveauté de cette rentrée, le mercredi de 17h à 18h30. Il reste quelques places dans ce deuxième atelier.

L'Association organise également **des stages pour les enfants de 6 à 11 ans pendant les petites vacances scolaires** (sauf pendant les vacances de Noël).

Les prochains stages auront lieu :

> Les lundi 23 Octobre

> Mardi 24 et mercredi 25 octobre de 14h à 16h30

**Pour tous renseignements et pour s'inscrire :**

**S'adresser au 06 33 63 99 13**

ou [aapp.association@gmail.com](mailto:aapp.association@gmail.com)

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 16 septembre en présence de Madame Soyez adjointe à la culture.

Le bilan financier et le rapport moral ont été approuvés et ont montré l'évolution satisfaisante de l'association ...



## Résultat de la collecte de sang du 09/06/2023

**L'Établissement Français du Sang organisait une collecte de sang sur le site Horizon de 14h45 à 19h15 le jeudi 24 août 2023.**

Sur les 74 rendez-vous disponibles seul 49 ont été honorés constate Jean-Marc Geyer président de l'association des donneurs de sang bénévoles de L'ANSE. A noter la présence de cinq nouveaux donneurs, seule satisfaction de cette collecte.

C'est vraiment trop peu pour une population de plus 4400 en âge de donner, les plédranais doivent se mobiliser encore davantage au risque de voir les collectes de sang disparaître de Plédran et obliger les donneurs bénévoles à se diriger vers le site de Saint-Brieuc.

Bernard, Marie-Thérèse et Jean-Marc les bénévoles de l'association remercient vivement tous les donneurs qui se sont déplacés et invitent les plédranais et autres à venir nombreux à **la dernière collecte de l'année qui aura lieu le vendredi 3 novembre de 14h45 à 19h15 sur le site Horizon.**



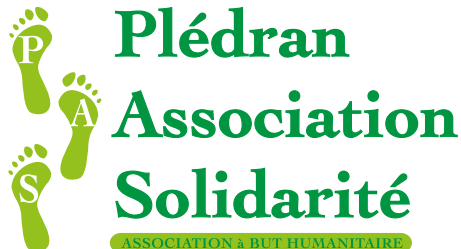
**PAS BESOIN D'ÊTRE  
UN SUPER HÉROS  
POUR SAUVER DES VIES  
JE DONNE MON SANG !**

## Le Cyclo Sport Plédranais remet un chèque de 1 000 € à Leucémie Espoir

Le vendredi 8 septembre, à la maison des associations, le Cyclo Sport plédranais, en présence du Maire Stéphane Briend et d'Olivier Colliou, Adjoint aux sports, a remis un chèque de 1 000 € à Leucémie Espoir, représenté par son président départemental Michel Lopin, Michel Hervé le trésorier et Eliane et Michel Le Bars, membres.

« **Cet argent provient en partie des bénéfices de la randonnée-souvenir Michel Guillet et Jean-Paul Le Bellégo, du 4 juin, et d'autre part de l'indemnité reçu du Codep 22, pour l'organisation du point d'accueil à Plédran, lors de la semaine fédérale d'août 2022 à Loudéac** », expliquait le président du Cyclo Sport, Guy Guillo.

« **Cet argent va être acheminé au centre de recherche de Rennes, qui poursuit ses recherches de traitements et guérison de cette maladie qui est la leucémie** », précisait Michel Lopin, le président.



Début juillet, Plédran Association Solidarité a reçu la visite de Gérard Kikissagbé, président du conseil national de Saint Vincent de Paul au Bénin, association partenaire de Plédran Association Solidarité.

Gérard a été très heureux de rencontrer les parrains marraines des 36 petits filleuls béninois qui sont parrainés dans différentes écoles beninoises, de leur expliquer l'importance de leur aide pour l'avenir de leur filleul et de les remercier de leur soutien pour ces enfants défavorisés.

Un vrai moment convivial autour d'un pique-nique partagé autour de l'étang de Saint Carreuc, chaque parrain est reparti avec un courrier écrit par son filleul. Si vous souhaitez parrainer un petit écolier béninois, n'hésitez pas à nous contacter

Contact pour les parrainages :  
Magali Hervé - 06 50 66 90 34



## Randonnées pour les élèves de l'école Letonturier et Les Pousses Cailloux

Comme les années précédentes, les Pousses Cailloux ont accompagné les élèves de l'école Letonturier en randonnée pédestre sur les chemins plédranais les 4 et 6 juillet dernier.



Les CE1 et CE2 ont effectué une marche de 9 km dans le bois. Les élèves de CM1 et CM2, quant à eux, ont marché 14 km avec un pique-nique près du plan d'eau de l'hippodrome.

## Amicale des employés communaux de Plédran

Samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023, l'amicale des employés communaux de Plédran a remonté le temps au Puy du Fou.

Les agents et leurs familles, 51 personnes au total, ont visité le parc sur les 2 jours avec au programme les grands spectacles connus au temps des Romains, des vikings, du moyen âge et des temps plus modernes notamment avec le dernier spectacle conçu par le Puy du Fou le mime et l'étoile montrant le début du cinéma. Les tunnels retraçant les tranchées de Verdun ou encore le mystère de la Pérouse. La visite des jardins et des villages, un dîner dans l'un des restaurants du parc et le spectacle des noces de feu à la nuit tombée.

Un instant magique pour les adhérents qui ont été ravis de leur expérience sous un beau soleil et une bonne ambiance.

Ce voyage a pu se réaliser notamment grâce aux recettes de la buvette et de la restauration du feu d'artifice du 13 juillet. Les actions de l'amicale se poursuivent avec la représentation théâtrale « le Prénom » qui a été jouée par la troupe de Thierry Le Corre « Azad & Cie » le dimanche 15 octobre 2023 puis avec l'arbre de Noël le 15 décembre 2023.



## CSP Football

### L'équipe C du CS Plédran démarre la saison sur de bonnes bases

Avec une montée en division départementale 2 (D2) à l'intersaison, l'équipe C du CS Plédranais réalise un très bon début de saison 2023-2024.

Le dimanche 10 septembre, à domicile, l'équipe s'est imposée 8 buts à 4 face à Saint-Brieuc FO.

Le dimanche 24 septembre, pour le compte de la 2<sup>ème</sup> journée de championnat, l'équipe est allée s'imposer 6 buts à 2, sur le terrain de Langueux, contre l'équipe C de cette même ville.

L'équipe, dont le capitaine est Florent Rault, est managée par Maxime Pasquier.



## Les deux sections féminines de football rassemblées

Fin septembre, Thierry Baron, membre de la commission féminine et de la commission futsal du district de football des Côtes d'Armor, a animé une séance technique spécifique Futsal à la salle omnisports de Plédran.

Pour l'occasion, les joueuses de la section féminine foot en herbe, managée par Olivier Malcuit et les joueuses de la section futsal de Nolwenn David, du CS Plédran Football, ont bénéficié d'un entraînement spécifique avec des ateliers techniques. L'entraînement s'est terminé par plusieurs petits matchs pour mettre en application les enseignements en cours d'acquisition.

**« C'est une première séance de la saison riche d'enseignements, les joueuses ont fait connaissance naturellement sur le terrain et en dehors. C'est prometteur pour la saison à venir »** témoigne Karen Rochereau, responsable de la section futsal. Après ce premier rendez-vous réussi, il a été décidé que pour cette saison 2023-2024, une séance commune sera organisée mensuellement.



*L'ensemble des deux sections futsal et foot en herbe était rassemblé pour la première fois, mercredi soir.*

## RACLETTE DU CSP FOOTBALL

1 KIR + 1 REPAS + 1 DESSERT + 1 CAFÉ

### Vendredi 10 novembre

Salle Horizon - Plédran

Entrées de 19h30 à 22h

15€ adulte - 8€ enfant



## Douze équipes au baraquai du Cyclo Sport Plédranais

**Gérard Rault et Daniel Hervé, le binôme vainqueur du baraquai 2022, du club de cyclo sport Plédranais, avait la charge d'organiser l'épreuve, cette année.** Ils ont tracé un circuit de 37,5 km à partir de la salle Horizon, direction la Croix Bertrand, Quessoy, Meslin, les Landes, Pommeret, gare d'Yffiniac, l'Hôpital de Quessoy, Bel-Air, le Madray, puis retour au point de départ.

Le dimanche matin 10 septembre, 24 cyclos dont 6 féminines, par équipes de deux, ont pris part à ce baraquai dont le principe est le suivant : chaque équipe estime son temps de parcours avant le départ, le but étant de s'y tenir.

Deux équipes, Annick Guillet et Nicole Le Bellégo,

Stéphane Collin et Hervé Darcel, ont remporté l'épreuve ex-aequo, chaque binôme étant à 1 minute de leur temps annoncé au départ. Ils auront à charge, l'an prochain, de mettre sur pieds cette épreuve.



## Union bouliste Plédran

**L'union bouliste de Plédran a reçu 28 quadrettes en provenance de 11 associations des communes du secteur lors de la 20<sup>ème</sup> journée détente organisée chaque année depuis 2003.**

145 convives ont pu apprécier le midi le repas concocté par les saveurs de Plédran, les 19 allées ombragées du boulodrome du bois ayant permis un déroulement optimum des parties malgré une chaleur plus qu'estivale.

Langueux termine aux 2 premières places du concours, Plédran se classant quatrième.

Quintin organisera cette journée en septembre 2024.

Dernier concours 2023 le vendredi 29 décembre au boulodrome de Yffiniac en doublette éliminatoire.



## Quartier du Madray



### Près de 40 personnes au repas de quartier du Madray

Samedi 8 juillet, les habitants du village du Madray et ses alentours étaient rassemblés pour une nouvelle édition du repas de quartier annuel. Les nouveaux arrivants ont trouvé là une occasion fort sympathique d'apprendre à connaître celles et ceux qui les entourent. Un moment de partage auquel les voisins sont très attachés, heureux de la bonne entente qui règne dans les différents hameaux qui composent l'association de quartier. À l'instar de la précédente édition, différents jeux avaient été organisés pour l'occasion ; l'idée étant de proposer quelques animations pour renforcer les liens existants et favoriser les échanges entre tous.

## La fête des voisins de la rue du Val relancée

Après plus de 10 ans de mise en sommeil, l'association de la rue du Val, présidée par Alain Ballay a renoué, le samedi 2 septembre, avec sa journée de fête des voisins.

Ils étaient une 60<sup>e</sup> de riverains à avoir répondu à cette invitation. Au menu, un poulet basquaise le midi, tandis que le soir, galettes-saucisses et crêpes ont été dégustées, sous chapiteau, sur un terrain, en face de l'impasse du Val. En après-midi, divers jeux en bois, palets, boules bretonnes ou marche ont été appréciés des participants.

Le prochain rendez-vous est prévu en janvier 2024, avec une soirée galette des Rois.



## Repas Rue Joseph-Hervé

C'est avec joie et bonne humeur que s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> édition du repas de quartier Joseph-Hervé, nous avons commencé par le pot de l'amitié suivi d'un barbecue (n'oublions pas les parties de palets très disputées). Ouf le temps était avec nous ! Merci à tous ceux qui ont été présents lors de cette journée et de nos hôtes du jour ! Nous attendons l'année prochaine ceux qui n'ont pu être là ! Vive le repas de quartier ! Et attendons avec hâte cette 3<sup>ème</sup> édition !

## Repas de quartier de la Ville Glé

Samedi 26 août, les riverains du lotissement de la Ville se sont réunis pour leur traditionnel repas de quartier. Pétanque, palets et autres jeux ludiques étaient aussi au programme de cette journée de retrouvailles. « Nous sommes satisfaits de la participation des habitants. Nous avons mis en place ce moment convivial il y a dix huit ans déjà avec l'équipe en place. Cela permet également de mieux se connaître entre voisins et à promouvoir une forme d'entraide mutuelle en cas de besoin » précise le président Loïc Glatre.



## Quartier les Landes

**Ambiance très chaleureuse dimanche 3 septembre.** Après trois ans de mise en sommeil suite au covid 19, une cinquantaine de convives ont répondu présents au traditionnel repas organisé par le Comité de Quartier des Landes sous la chênaière de la Noé Récan.

Samedi 18 novembre 2023

10 €  
Menu

**TARTIFLETTE A EMPORTER**

Salle Horizon à Plédran entre 17h et 20h

DESSERT  
MARIE  
MORIN

Sur réservation  
Contact : 06.75.04.83.60

Organisé par  
HORIZON BUGGY

**RÉUNION PUBLIQUE**  
ÉPICERIE ASSOCIATIVE - COOPÉRATIVE - AMAP

Proposée par 4 Plédranais.es  
Contact: epl.pledran@protonmail.com

Rencontre entre les Plédranais.es souhaitant avoir accès, à pied ou à vélo, à une alimentation saine et produite localement, vendue dans une épicerie associative.

VENTE DIRECTE  
PRODUCTEURICES/CONSOUMATEURICES

LIEN SOCIAL  
RENCONTRE AVEC LES PRODUCTEURICES

**RENDEZ-VOUS LE 24 OCTOBRE  
À 20H  
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS**



## APEL / OGEC Saint-Maurice

### Une nouvelle année pour les parents bénévoles

Les parents-bénévoles des associations n'ont pas attendu la rentrée pour se retrouver : le rendez-vous était donné le samedi 26 août. Nous avons tenu la buvette-restauration de la soirée guinguette de Craffault. Quelque 400 personnes ont participé et ont pu profiter des planches apéritives et grillades préparées pour l'occasion. C'est la deuxième année que les associations y participent.

Puis ce fut au tour de la pré-rentrée, jeudi 30 août, temps de rencontre important pour les familles et l'occasion pour l'APEL-OGEC d'être présent et d'accueillir les nouveaux parents.

Enfin, les associations ont pu se rendre dans les classes, lors de chaque réunion de rentrée courant septembre/début octobre. Elles ont présenté leurs fonctionnements, leurs projets, les objectifs de chacune d'entre elles pour l'école et ont expliqué pourquoi les bénévoles prennent plaisir, tout au long de l'année, à soutenir les projets de l'école en proposant diverses actions.



### Quelles sont les prochaines actions de l'APEL-OGEC Saint-Maurice ?

- La vente des burgers s'est achevée il y a quelques jours. Les bénéfices permettront de financer les activités sportives des élèves.
- Les matinées travaux se déroulent tous les 1<sup>ers</sup> samedis des vacances scolaires. **Prochaine date samedi 21 octobre à 9h à l'école.** Tous les parents sont les bienvenus, même avec les enfants ! Débroussaillage, nettoyage, petits travaux de peinture ou de rangement, pas besoin d'avoir de nombreuses compétences en bricolage.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :  
**Cédric au 06 77 07 06 78.**



### Vous pouvez rejoindre les associations à tout moment de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter par mail :  
[ogec.saint.maurice@mail.com](mailto:ogec.saint.maurice@mail.com) ou  
[apel.saint.maurice.pledran@gmail.com](mailto:apel.saint.maurice.pledran@gmail.com)  
Par téléphone : **Julien au 06 79 88 72 71**  
ou **Xavier au 06 78 97 96 19**  
ou via notre page facebook :  
 [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)

A bientôt !

# RENTRÉE SCOLAIRE 2023 2024

**Vendredi 8 septembre 2024**, M. Stéphane Briend, Maire de Plédran, accompagné de Karine Quintin, Adjointe en charge de l'Enfance, la Jeunesse et la Vie Scolaire, Céline Reux, Conseillère Municipale, Mmes Jaffrelot et Guenegou, membre des Commissions Enfance Jeunesse et Vie scolaire, Mme Rachel Le Bach, en charge de la Communication et de Mme Joëlle Guenot, Responsable du service Enfance Jeunesse, est allé à la rencontre de tous les enfants scolarisés sur la Commune. M. Percheron, Inspecteur de l'Education Nationale les a accompagnés au cours de leur périple sur le Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier.

Ils ont ainsi échangé avec les 717 enfants répartis dans 33 classes au sein des 3 groupes scolaires : 12 classes maternelles et 21 classes élémentaires.

Les enfants leur ont réservé un accueil chaleureux. Un rappel concernant la tenue du Forum des associations, le lendemain à la salle Horizon, a été l'occasion de rappeler les bienfaits du sport et de la culture tout au long de leur scolarité.

<b>TOTAL ENFANTS SCOLARISÉS</b> .....	<b>715</b>
<b>MATERNELLE</b> .....	<b>248</b>
<b>ÉLÉMENTAIRE</b> .....	<b>467</b>

## EFFECTIFS SCOLAIRES

*Ecole primaire  
des Coteaux*

*Directeur Christophe Hie*

TPS (2) / PS (9) / MS (10).....	21	Fantine VENET
MS(7) / GS(10).....	17	Mélanie SAUGEOT
CP.....	12	Carole ROBREAU
CE1.....	10	Romain LEFOLLE
CE1(6) / CE2(9).....	15	Sophie POILPOT
CM1 (9) / CM2 (13).....	22	Christophe HIE
<b>TOTAL</b> .....	<b>97</b>	





M. Le Maire en discussion avec les élèves

*Ecole Maurice-  
et-Maria  
Letonturier*

*Ecole Maternelle  
Directrice Catherine Le Guiet*

TPS (2) / PS (16) .....	18	Corinne GARDEUX
TPS (2) /PS (15).....	17	Evelaine LOCHU
PS (10)/MS (12).....	22	Frédérique LEBLANC
MS.....	25	Catherine LE GUIET
GS.....	25	Sylvie LE GUELLEC
MS(8) / GS (14).....	22	Isabelle LE MEHAUTE
Bilingue.....	11	Mme Le DIOURON
TPS (0)/PS (6)/MS (5)		/ M. REGEARD
<b>TOTAL.....</b>	<b>140</b>	

*Ecole Elémentaire  
Directrice Virginie Pecha*



M. Le Maire, Mme Karine Quintin, Adjointe en charge de l'Enfance, la jeunesse et la Vie Scolaire, M. Percheron, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Jaffrelot, membre des Commissions Enfance Jeunesse et Vie Scolaire, Mme Cécile Reux, Conseillère Municipale et membre des Commissions Enfance Jeunesse et Vie Scolaire.

CE1/CE2/CM1 bilingue.14	Forent LE GOUX
CP bilingue .....	3 Morgan LE DIOURON /Christophe REGEARD
CP .....	25 Gaëlle LALUCQUE
CP .....	25 Virginie DUMOULIN
CE1 .....	25 Séverine GUÉNO
CE1 .....	25 Manuela VERRIEZ SOULAS
CE2.....	26 Annaïg LE GREZAUSE
CE2.....	25 Emmanuelle LEQUET ADAM
CM1.....	21 Céline ESPIE
CM1.....	21 Eugénie HELLO
CM2 .....	23 Marie LE GOFF
CM2 .....	24 Vincent PESTA
CM2 .....	24 Axel PREVOST
<b>TOTAL.....</b>	<b>281</b>

## Directrice Stéphanie Pierre

TPS (5) / PS (16) .....21 Stéphanie PIERRE / Bernadette PEDRONO  
 PS (6) / MS (21).....27 Marine COLLET / Juliette LE BERDER  
 GS .....22 Aurélie INGOAT / Kévin OLLIVIER  
**TOTAL MAT. .... 70**

CP .....25 Isabelle LE MAUX /  
 Caroline GUELOU  
 CE1 .....24 Sarah LEMOINE /  
 Caroline GUELOU  
 CE2 .....27 Delphine HAMON  
 CM1 .....25 Catherine PERROT  
 CM2 .....26 Marylin MELOU  
**TOTAL ELEM. .... 127**  


---

**TOTAL ..... 197**

*Ecole privée  
 St-Maurice*



## Annuaire des écoles plédranaises.

### *Ecole primaire des Coteaux*

Rue Roger Vercelet • Tél. : **02.96.42.23.90** • Mail : [ecole.0221077b@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221077b@ac-rennes.fr)

### *Ecole maternelle Maurice-et-Maria-Letonturier*

Allée des Écoliers • Tél. : **02.96.42.26.33** • Mail : [ecole.0221576u@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221576u@ac-rennes.fr)

### *Ecole élémentaire Maurice-et-Maria-Letonturier*

Allée des Écoliers • Tél. : **02.96.42.23.86** • Mail : [ecole.0220212L@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0220212L@ac-rennes.fr)

### *Ecole privée Saint-Maurice*

Allée des Écoliers • Tél. : **02.96.42.24.89** • Mail : [ogec.saintmaurice@orange.fr](mailto:ogec.saintmaurice@orange.fr)

## ■ **ECOLE SAINT-MAURICE**



### **204 élèves à l'école Saint-Maurice**

**C'est une nouvelle rentrée à l'école Saint-Maurice, 196 enfants ont pris le chemin de l'école le 4 septembre dernier et 8 tout-petits les rejoindront au cours de l'année.**

L'équipe pédagogique se compose de Stéphanie Pierré et Bernadette Pedrono (TPS PS) accompagnées de Bernadette Monvoisin ; Marine Collet et Juliette Le Berder (PS MS) accompagnées de Nathalie Veloso ; Aurélie Ingoat et Kevin Ollivier (GS) accompagnés d' Anita Amary ; d'Isabelle Le Maux et Caroline Guelou (CP) ; Sarah Le Moine et Caroline Guelou (CE1) ; Delphine Hamon (CE2) ; Catherine Perrot (CM1) et Marylin Melou (CM2).

Ils sont accompagnés de Florence Piquot, Martine Prigent et Marie Gaudioso AESH. Direction : Stéphanie Pierré.

Le vendredi 8 septembre, le Maire, accompagné de conseillers attachés à l'enfance et la jeunesse, est venu souhaiter une bonne année scolaire aux quelques sept-cents élèves de la commune.



Les enfants ont déjà pu débiter plusieurs activités : au cœur de la coupe du monde, les élèves de CM1/CM2 ont commencé **leur cycle de rugby**, avec une rencontre balle ovale prévue ce 20 octobre avec plus de 800 élèves à Plérin. A la piscine de Ophéa de Quintin, les élèves du CP au CM1 profitent d'**un cycle de natation**. Ils s'y rendent pour 8 séances et sont répartis en quatre groupes, pour que chacun progresse à son rythme. L'occasion de découvrir les bassins pour les plus jeunes et de parfaire la technique pour les plus aguerris.

Enfin, les CP ont bénéficié d'une première animation à la **médiathèque** au cours du mois de septembre.

Tranquillement les classes préparent également **leurs voyages scolaires** : destination Guerlédan pour les CP/CE1 (mai/juin) et un voyage scolaire de 3 jours en cours de construction pour les CM2 (mai/juin également).



### Présentation du CME aux élèves de CM1

Pierre Sagory, du service enfance et jeunesse et responsable du **Conseil Municipal Enfant**, est venu expliquer aux élèves de CM1, en quoi consiste la mission d'un Conseiller Municipal Enfant. En effet, les élèves des CM1 des trois écoles de la commune ont élu leurs deux représentants au CME de Plédran, les 12 et 13 octobre derniers, pour un mandat de deux ans.

Les élèves ont eu deux semaines pour se déclarer et deux semaines ensuite pour mener **leur campagne électorale** auprès de leurs camarades. A chacun de préparer des affiches avec un programme, d'être convainquant et surtout de s'engager à assister aux conseils bimensuels et d'être présent aux commémorations qui ponctuent une année civile.

Ce fut l'occasion pendant les semaines précédentes de mener au sein de la classe des débats en Enseignement Moral et Civique.



## ■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER



### **L'opération « Nettoyons la nature » a été créée voici 25 ans.**

Elle consiste à proposer chaque année à des volontaires de tous âges d'agir en faveur de leur environnement proche.

**Elle a pour ambition de sensibiliser par la pédagogie à la valeur de notre patrimoine naturel.**

Nous devons dès le plus jeune âge apprendre à nos enfants les bons gestes, les bons réflexes pour préserver la nature dans laquelle ils vivent.

C'est ainsi que le vendredi 22 septembre, nous sommes partis, munis de nos petits gants et de nos grands sacs à la recherche des déchets aux alentours de notre école.

Par ici et par là nous nous sommes baissés afin de ramasser des mouchoirs en papiers, divers morceaux de plastique, des papiers de bonbons, une bouteille en verre, des capsules de bière et bien sûr des mégots de cigarettes.



Au final, quelques sacs remplis de choses nuisibles pour notre nature, des gestes concrets pour la protection de notre environnement et aussi une belle balade sous un soleil automnal très agréable.

Un grand merci aux personnes présentes pour nous avoir accompagné et aidé dans cette tâche citoyenne.



# Le mot de la Minorité

## Retour sur l'été à Plédran

La rentrée pour toutes et tous, enfants et adultes, est faite depuis près de 2 mois au moment où vous lisez ce Plédranais. Quel que soit l'endroit où vous avez passé vos congés d'été, vous avez trouvé le soleil et la chaleur, y compris à Plédran et plus globalement, sur la côte Nord de la Bretagne. Les scientifiques nous prédisaient depuis quelques années, un réchauffement climatique. Nous pouvons témoigner qu'il se manifeste désormais au quotidien.

Pour tenter de le ralentir ou du moins d'y faire face, il y a des politiques nationales et internationales qui sont progressivement mises en œuvre par les gouvernements et les organisations internationales en lien avec les scientifiques. S'agissant du local, là où nous vivons, il revient aux communes et aux agglomérations de mettre en œuvre des mesures destinées à aider la population à supporter ces pics de chaleur.

Nous, Plédranais, avons la chance d'avoir le bois qui permet de se promener en bénéficiant de l'ombre des arbres. Rendons hommage aux élus municipaux qui avaient su l'acheter. Ce choix politique de l'époque doit être poursuivi pour un mieux vivre lors de grandes chaleurs, notamment en végétalisant plusieurs espaces dans le centre-bourg. Citons par exemple les cours d'école, la rue des écoles ainsi que certains parkings, celui d'Horizon étant déjà pourvu d'arbres. Cette végétalisation peut aussi se faire avec des plantations d'arbres fruitiers ainsi que des haies.

Bien entendu, l'isolation des bâtiments communaux est un autre axe d'actions important. Après avoir entamé ces chantiers dans le but de diminuer les dépenses de chauffage l'hiver, il nous faut ajouter la lutte contre les calories estivales, en particulier lorsque la surface de vitres est importante. C'est par exemple le cas pour le hall d'Horizon.

La systématisation de l'utilisation du bitume pour les parkings que les fortes températures transforment en véritables plaques chauffantes, devra faire l'objet d'une révision importante. La question peut aussi se poser d'avoir un/des lieux d'accueil de personnes âgées ou malades lors des pics de chaleur.

Bien d'autres modifications de nos infrastructures vont devoir être mises en œuvre dans les toutes prochaines années. Des budgets parfois importants, vont devoir y être consacrés. Le nier reviendrait à faire l'impasse sur le mal vivre d'une majorité de la population lors de ces températures élevées. Cela va donc demander aux collectivités de réfléchir à des projets et plans d'actions et à faire des choix budgétaires prenant en compte les méfaits pour les habitants de ces évolutions climatiques.

# Le mot de la Majorité

## Soutenons le bénévolat !

Cet été, la Ville de Plédran a accueilli les Championnats de France de l'avenir de cyclisme sur route, permettant ainsi à 908 garçons et filles de 13 à 23 ans, de briller sur nos routes, montrant une jeunesse sportive et courageuse.

Nous félicitons les Coprésidents du comité d'organisation, le comité des fêtes et les agents qui ont permis le succès de cet événement. Un succès partagé avec la Fédération Française de Cyclisme ainsi que les collectivités qui ont participé à son financement. De M. le Sous-préfet de Saint-Brieuc jusqu'aux parlementaires et élus des localités voisines présents, tous ont salué une organisation parfaite. Ceux qui ont suivi l'épreuve en direct sur France 3 numérique ou qui ont lu la presse, ont pu constater qu'on parlait une nouvelle fois positivement de notre commune, et plus largement, de notre région.

Par ailleurs, nous comprenons que cela ait généré de la gêne à la circulation. C'est la particularité du cyclisme sur route, spectacle populaire, que de devoir emprunter les routes communales et départementales. C'est aussi la première fois qu'un événement dure 5 jours sur notre commune qui est calme et paisible, loin des flux estivaux qui bouleversent chaque été le quotidien des habitants du littoral. Pour autant ceci n'excuse en rien les comportements agressifs envers nos agents ou les commentaires houleux sur les réseaux sociaux qui ont terni quelque peu la fête mais aussi l'image de notre commune. Parce que finalement, en agissant ainsi, ce sont les agents de la ville et les 300 bénévoles, que l'on touche. Tous ne sont pas des retraités, ni des passionnés de cyclisme, et pourtant leurs efforts, leur disponibilité, leur envie d'aider sont attaqués par ces mots.

Alors qu'il est difficile de recruter des bénévoles, ce n'est pas le moment

de décourager celles et ceux qui s'investissent pour les autres. Les associations participent au rayonnement de Plédran mais surtout créent toutes les conditions pour assurer le lien social. Rappelons-nous des Championnats du monde de Canicross l'année dernière.

Le 24 novembre prochain lors de la cérémonie des champions, nous célébrerons les performances sportives de nos habitants et nous mettrons les bénévoles à l'honneur. Nous avons un tissu associatif exceptionnel. Les élus voisins que j'ai rencontrés cet été me l'ont fait remarquer. Alors, nous continuerons à soutenir les initiatives, forts de l'expérience acquise par les uns et par les autres.

Personne ne veut d'une ville inactive. C'est donc ensemble que nous devons composer pour que chacun puisse vivre le mieux possible sa passion et son quotidien.



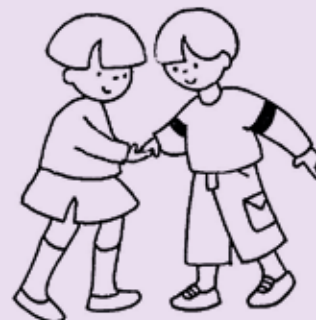
## Le mot en breton

### Demat

Demat, demat, ha mont a ra mat ?  
 Demat, demat, ha mont a ra mat ?  
 Mont a ra, ya, trugarez  
 Mont a ra, brav ar vuhez  
 Demat, demat, ha mont a ra mat ?  
 Demat, demat, ha mont a ra mat ?  
 Mont a ra mat tre ganin  
 Mont a ra 'vel bep mintin

### Bonjour

Bonjour, bonjour, est-ce que ça va ?  
 Ca va, oui merci  
 Ca va, la vie est belle  
 Bonjour, bonjour, est-ce que ça va ?  
 Je vais très bien  
 comme chaque matin



## Le mot en gallo



### Astoure come d'aotrfais Maria (M) e Francine (F)

- Maria : Alo, Francine? Ét Maria. La va ti ?  
 - Francine : Ma fai, la va ben, e tai?  
 - M : La va etout. Tu vienrés ben baire un mique yeù des jours?  
 - F : Vére, je t'ermencie. Més, qheu jour?  
 - M : Le seméne perchaine, venderdi si t'es libre, devers traez eures?  
 - F : Vére don! Aoterment, ren de neu den ton couin de Piruit?  
 - M : Nenna, tout ét de vieù. E tai oa Viao Morin?  
 - F : Ren de nouviao non pus. Bon Maria, a venderdi don?  
 Maria a de l'ouvraije en retard.  
 Le venderdi-la, sitôt deûz eures, ole ét

decidée a torcher ses câraods. O sort toutes ses bidonées e des pillots en masse.(1).

La permière crouézée ét bentôt echevée, més vla qe la guerlote a l'us (2).

" Qhi ce qi vient core me detourber (3) anet?"

- M : Ah, bonjour Francine, més n'êt pàs venderdi perchain qu tu devaes veni?

- F : Nenna Maria, j'avins dit anet.

- M : Més, entere (4) don!

- F : Je veûs pàs te gêner. T'es ventiéés oqhupée?

- M : J'e comencé mes câraods, més n'en chaod pàs (5), la sera pour un petit pus târd.

- F : Montere mai ela! Tu prends des produits chimiqes pour tes câraods tai?

- M : Vére, pàs tai ventiéés?

- F : Nenna...come ma mère fesaet!

- M : Coment don?

- F : Tu te rappelles pus? O pernaet le bouchon d'eqheule (6). O le tantouillaet den un petit de vingègr e ole egâillaet ela su les câraods. E pès o frottaet d'o du journa bouchoné tandis qe la berluzeraet (7).

- M : Més dame vére! Astoure-ci qe tu me le dis, ma mère etout! E tai, tu fais toujours de même?

- F : Ben vére. E cant y'a des chiées de mouches qheuqes temp après, je souffele dessu e je torche ela o un pillot...come ma mère!

- M : E ben Francine, bravo!

- F : Més Maria, je sés econom e ecologiqe...

a la mode d'astoure!

- M : Vrai ben Francine...més bais ton mique, i va referdi.

...Sonjez don, toute la véprée Francine e Maria refitent le monde... d'oatrfais e d'anet!

*Yolande Boitard e Annie Guinard*

- (1) Beaucoup
- (2) On sonne à la porte
- (3) Déranger, retarder
- (4) Entre donc
- (5) Ce n'est pas grave
- (6) Chiffon servant à nettoyer un peu tout
- (7) Jusqu'à ce que ça brille

**SAINT-CARREUC**

*Neuf / Rénovation*

**PVC / ALU / BOIS**

**Menuiseries**

Fenêtres • Baies vitrées • Portes d'entrée  
 Portes de garage • Terrasses • Parquets  
 Remplacement de vitrage

**Jerôme BARBÉ 06 98 65 33 04**

bp22.menuiseries@gmail.com

**DOGUES ALLEMANDS**

Justine & Killian Morcet

06 49 20 85 16 - 06 49 59 18 24

Noir Bleu Arlequin Bringé Gbn

PLEDRAN (22)

MAGIE - TRANSFORMISME - CHANT

# Diner-Spectacle CABARET



 OCTOBRE  
ROSE

SAM. 21 OCTOBRE

SALLE HORIZON PLEDRAN

19H30

38 €  
\*hors boissons

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS :  
ARMORICSCENE@GMAIL.COM

# Téléthon

 **Plédran  
Association  
Solidarité**  
ASSOCIATION À BUT HUMANITAIRE

**PROGRAMME  
COMPLET**  
à découvrir dans  
le Plédranais  
de novembre !

**PLÉDRAN ASSOCIATION SOLIDARITÉ**

organisera comme chaque année,  
le Téléthon 2023, les 24, 25 et 26 novembre sur le site Horizon.

**>> Samedi 25 novembre <<** (en matinée)

*Bourse aux jouets, salle Horizon (réservation des stands à Mosaïk au 02 96 42 24 70)*

**>> Dimanche 26 novembre <<**

*Randos VTT, marche, après-midi théâtre seront au programme  
Mais également au programme : zumba, Viet tai chi, dictée,  
tournoi de ping-pong, vente de bonbons dans les écoles, concours de belote.*